

# Hospitalisation temps plein

Présentation – Le séjour – L'équipe –  
Visites et contacts

## Présentation de l'unité d'hospitalisation temps plein

L'Unité d'hospitalisation temps plein accueille 30 patients dont environ la moitié souffre de trouble du comportement alimentaire.



La durée moyenne de séjour est de quelques mois.

Les soins proposés sont en individuel ou en groupe, et ne sont possibles qu'avec l'implication des parents.

## LA MISSION DE L'UNITE

Elle consiste à accueillir, évaluer, traiter, 24 h/24 des adolescents en difficulté dont la situation nécessite :

- **L'accueil** à la fois de l'adolescent, de son environnement familial et des équipes assurant son suivi en amont et en aval de l'hospitalisation.
- Le **traitement des troubles** du patient sur un mode d'hospitalisation libre. Les portes du service sont ouvertes ce qui ne nous permet d'accueillir que des

patients avec leur consentement.

- Un aménagement de la **distance avec leur milieu**, passant le plus souvent par une séparation temporaire partielle ou totale. Cependant, durant cette séparation, nous avons le souci de maintenir des échanges réguliers entre l'équipe, le patient et sa famille au travers d'appels téléphoniques, d'entretiens réguliers, de rencontres autour des échanges d'objets personnels nécessaires au patient.
- Un accompagnement par des **médiations**, organisé par les soignants sous forme :
  - d'activités à **l'intérieur** du service (ergothérapie, art-thérapie, psychomotricité, relaxation, sport, ateliers d'activités sur l'actualité, informatique, bibliothèque...),
  - d'activité à **l'extérieur** du service permettant au patient de garder des liens à l'extérieur et de préparer sa sortie (sorties institutionnelles, séjours thérapeutiques, école à l'hôpital, etc...).
- Toute hospitalisation se décide après accord entre le psychiatre du patient et l'un des médecins psychiatre de l'unité. Une fois la décision de l'hospitalisation prise, un contact téléphonique de pré-admission entre le surveillant de soins et les parents permettra d'organiser l'hospitalisation.
- Le service a une fonction universitaire comprenant une mission d'enseignement et une mission de recherche. Dans sa mission d'enseignement, l'unité d'hospitalisation reçoit des stagiaires des diverses professions de santé mentale que vous serez amenés à côtoyer. Dans la mission de recherche, l'équipe de l'unité d'hospitalisation pourra vous proposer de participer à un des projets en cours (dont l'objet est de mieux comprendre les déterminants des troubles psychopathologiques et d'en améliorer les traitements). Des informations vous seront alors données.

# LE SEJOUR

## Médiations et ateliers

Ils s'inscrivent dans votre projet de soins, ils sont un aspect essentiel des soins et sont encadrés par l'équipe soignante.

**L'ergothérapeute et l'art-thérapeute** utilisent "l'aire de jeu" par différentes médiations qui sont le modelage, le dessin, la peinture, les émaux. La plupart du temps ces soins se déroulent en groupe.

**Différents groupes** (réguliers ou ponctuels) existent, par exemple : théâtre, actualité, informatique. Ces groupes sont menés par un ou plusieurs soignants.

**Médiation corporelle** : des prises en charge individualisées ou en groupe sont proposées en psychomotricité et en socio-esthétique. Les médiations corporelles s'effectuent sur prescription médicale. Le groupe de relaxation, dont le nombre de participants s'élève au maximum à 5 personnes, se déroule 1 à 2 fois par semaine. De septembre à juin, un groupe de médiation corporelle (expression corporelle, mime...) est proposé sur un laps de temps déterminé. Ce groupe accueille un maximum de 6 personnes, avec la participation d'un stagiaire en psychomotricité.

**Activités sportives** : en accord avec l'équipe soignante : volley, piscine, footing. Prévoir à cet effet une tenue adaptée.

**La médiathèque** : située au rez-de-chaussée du bâtiment, les soignants peuvent vous y accompagner en fonction des heures d'ouverture et de leur disponibilité.

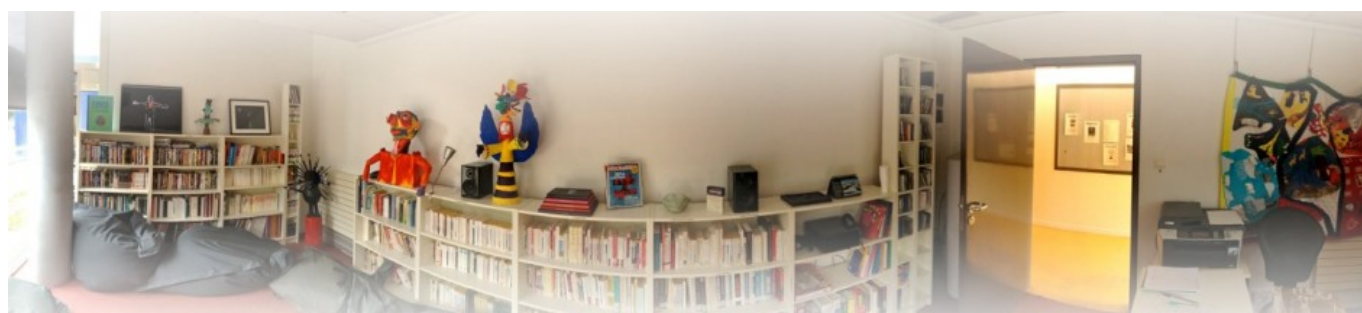
**Sorties institutionnelles** : accompagnées par un ou plusieurs soignants, ce sont : des sorties cinéma, théâtre, des visites d'expositions, de monuments, etc. Une participation financière peut être demandée.

**Les séjours thématiques** : de 2 à 5 jours, à la campagne, à la montagne ou à la mer, ils ont lieu 2 ou 3 fois par an. Une participation financière peut être demandée.

## Espace de détente

**Des jeux de société** sont à votre disposition, ainsi qu'un baby-foot, une table de ping-pong et un billard.

**Télé et musique** sont à votre disposition après le déjeuner, de 12h45 à 13h30 et dans la soirée à partir de 18h, après les activités de soins. Les programmes, ainsi que le choix de cassettes vidéo ou DVD, le week end ou en soirée, sont choisis par les patients, les soignants se réservant le droit d'autoriser ou non certains programmes et leurs durées. Il n'est pas autorisé de visionner des cassettes ou DVD personnels sans autorisation des soignants.



**A.R.E.A. : Association Accueil et Rencontre de l'Enfant et de**

# L'Adolescent

Les frais de la prise en charge au CMP sont financés par l'assurance maladie. Vous n'aurez donc rien à payer lors de la consultation. Cependant, si vous souhaitez faire un don, le département gère l'association A.R.E.A., Accueil et Rencontre de l'Enfant et de l'Adolescent, qui est habilitée à recevoir les dons des familles.

Association à but non lucratif fondée en 1978, l'AREA a pour objectif de favoriser la création de formules de soins adaptées aux enfants et adolescents en complétant les possibilités de financement régulières et l'action des organismes de tutelle. Des soignants du département de pédopsychiatrie de l'IMM y participent, avec des représentants des familles d'enfants et adolescents suivis dans le service.

**LIEN-> [Association A.R.E.A.]**

## L'équipe soignante de l'unité d'hospitalisation

A votre arrivée, vous êtes accueilli(e) par un(e) psychiatre, un(e) interne et un(e) infirmier(e) qui seront vos référents et les garants de la mise en place et du déroulement de votre projet de soins. Ils vous accompagneront dans le déroulement de celui-ci. De plus, l'ensemble de l'équipe participera à vos soins. Ils appartiennent à une des équipes correspondant à l'aile "cour" ou à l'aile "jardin" de l'unité hospitalière.

Chaque équipe comprend :

*Le jour :*

- Un médecin responsable de l'unité
- Un médecin psychiatre assistant
- Un interne des hôpitaux
- Un cadre infirmier
- Des infirmiers(es)
- Une assistante sociale
- Une psychologue
- Une art-thérapeute
- Une secrétaire

*La nuit :*

- Des infirmiers (es)
- Un psychiatre de garde
- Un psychiatre d'astreinte

*Sur les 2 unités interviennent :*

- La cadre du département
- 1 cadre de santé
- 1 ergothérapeute et 1 art thérapeute
- 1 psychomotricien
- 1 socio-esthéticienne
- 1 diététicienne
- 2 secrétaires médicales
- 5 agents hospitaliers hôteliers,
- des stagiaires de toutes professions

## **VISITES ET CONTACTS**

**Les visites sont possibles du lundi au samedi** de 12h45 à 14h (sauf le vendredi), de 16h30 à 18h30 et de 19h30 à 20h ainsi

que le dimanche de 14h à 18h30.

**Pour contacter l'unité d'hospitalisation :**

- Cadre infirmier : 01 56 61 69 36
- Fax du secrétariat : 01 56 61 69 34

**Côté jardin**

- Infirmiers : 01 56 61 69 40
- Secrétariat : 01 56 61 69 33
- Assistante sociale : 01 56 61 69 05

**Côté cour**

- Infirmiers : 01 56 61 69 39
- Secrétariat : 01 56 61 69 35
- Assistante sociale : 01 56 61 69 07

**Consultation – rendez vous : 01 56 61 69 17**

**L'équipe infirmière** est joignable tous les jours de 17h à 18h30 (sauf urgence)

**L'équipe médicale** est joignable tous les jours de 9h30 à 9h45 (sauf urgence) et le jeudi de 10h à 10h15. Laissez un message avec vos coordonnées si le médecin n'est pas joignable, afin que l'on vous rappelle.